



272795 - Ne raser que les bords de la tête relève-t-il de la coiffure dite qazaa (se raser la tête en laissant ça et là des mèches de cheveux)?

question

D'après ce que j'ai lu sur qazaa, cette coiffure consiste à raser une partie de la tête et laisser l'autre partie. Cela veut-il dire que diminuer les cheveux d'une partie de la tête et laisser l'autre partie telle quelle est aussi une forme de qazaa? C'est diminuer les bords de la tête d'un centimètre et laisser le reste à une longueur de 7 ou 8 centimètres ! Ceci peut-il ne pas relever de la qazaa du moment qu'il ne s'agit pas de raser mais de diminuer?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Oui, la qazaaconsiste à raser une partie de latête et laisser l'autre partie. Quant à la diminution descheveux d'une partie de latête comme les bords et laisser une autre partie comme le centre, elle necorrespond pas à la définition de qazaa. Si toutefois il s'agit d'une forte diminution, elle devient interdite par assimilation à la qazaa. Il s'ajoute que cette coiffure est désormais une modedistinctive des infidèles et des pervers. Elle n'est pas une pratique digne de gens intègres et honnêtes. Or, il ne convient pas que musulman s'assimile aux premiers.

Nous avons interrogé son éminence cheikh Abdourrahman al-Barak (Puisse Allah le protéger) à propos du contenu de la présente question et voici sa réponse: **Cette coiffure ressemble à la qazaa même s'il n'en relève pas.** Certaines de ses formes résultent de la tendance à s'assimiler aux infidèles constatée au sein des musulmans. » Le sujet est déjà abordé en détail dans le cadre de la réponse donnée à la question n° [110209](#).

Allah le sait mieux.